

31/01/2024 | Le Moniteur des pharmacies.fr ..

Vente en ligne de médicaments : un projet de loi est bel et bien dans les tuyaux

Au lendemain, de l'annonce du premier ministre, Gabriel Attal, d'un projet de loi sur la vente en ligne de médicaments en 2024, l'Ordre et les syndicats professionnels n'ont pas caché leur inquiétude.



Getty Images/iStockphoto

« *C'est le retour d'un vieux serpent de mer !* » admettent d'une même voix Pierre-Olivier Variot, président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) et Valérien Ponsinet, membre du bureau national de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) et en charge du numérique. Ils estiment tous deux qu'il va falloir **calmer les ardeurs du gouvernement** (</actu/actualites/actus-medicaments/ouverture-du-capital-et-fin-du-monopole-la-double-menace-se-confirmerait-elle.html>). Valérien Ponsinet considère même que « *c'est une annonce idiote* (</actu/actualites/actus-medicaments/declaration-de-politique-generale-de-gabriel-attal-un-doute-sur-la-pharmacie.html>), juste pour donner l'impression que le gouvernement n'oublie pas les pharmaciens ! ». À l'Ordre national des pharmaciens, l'effet de surprise a été moins important et l'annonce est d'ores et déjà prise très au sérieux. « *Nous avons eu vent d'un projet de libéralisation, concède un porte-parole, mais nous avons été un peu pris de court par le timing.* » Laurent Filoche, président de l'Union des groupements de pharmaciens d'officine (UDGPO) et Talel Hakimi, fondateur de **Livmed's** (</revues/le-moniteur-des-pharmacies/article/n-3459/livmed-s-trouble-l-ordre.html>), expliquent avoir été reçus par la direction générale des entreprises (DGE) et de la santé (DGS) à plusieurs reprises.

Un projet de loi aux lourdes conséquences éventuelles

Passé l'effet de surprise, tous estiment que ce projet de loi s'apparente à l'autorisation des plateformes de vente en ligne de médicaments. Valérien Ponsinet pose un premier bémol : « *l'idée de commander des médicaments de son canapé* (</actu/actualites/actus-medicaments/e-commerce-et-faux-medicaments-alibaba-somme-de-s-expliquer.html>) ne va pas du tout dans le sens d'une consommation raisonnée ». Pierre-Olivier Variot met également en garde sur d'éventuelles conséquences lourdes de sens pour la profession. « *Cette idée va mettre à mal le maillage officinal* (</actu/actualites/actus-socio-professionnelles/maillage-officinal-pourquoi-l-acceleration-des-fermetures-de-pharmacies-est-elle-un-signe-preoccupant.html>) actuellement en péril. » Au contraire, Talel Hakimi voit dans cette annonce, « *l'occasion de réfléchir tous ensemble : Ordre, syndicats et prestataires techniques sur une solution permettant à tous de gagner, au service du patient et de la santé publique.* » Les travaux sur ce projet de loi ne devraient pas commencer avant que la Cour de justice de l'Union européenne ne donne sa décision sur **l'affaire opposant DocMorris et l'UDGPO** (<http:///actu/actualites/actus-socio-professionnelles/tribunal-le-combat-de-l-udgpo-contre-docmorris-se-poursuit.html>).

Anne-Charlotte Navarro

■ Les dernières réactions

31/01/2024 à 21:19

Jean47

alerter

Toutes les officines françaises vont être en vente cette année ...

31/01/2024 à 21:32

Rixtou

alerter

Cadeau à amazon, macronie fait une politique de terre brûlée, ils sont pas la pour construire mais pour détruire. Tout les Français sont dans de beaux draps. Il va falloir se mettre avec les agriculteurs.

01/02/2024 à 06:48

Calomel

alerter

« Détruire ce qu'est la France » Macron 2016,
Détruire ce qu'est la pharmacie , logique .
